



25 rue des tanneries 75 013 PARIS

Email : contact@unsa-officiers.fr

Site : <http://officiers.unsa.org>

Tel : 01 43 40 64 27 Fax : 01 71 18 22 90



Paris, le 26 Mai 2016

Monsieur le Ministre,

La partie du protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR), relative aux dispositions propres aux officiers de la Police Nationale, satisfait à plusieurs titres l'un des principaux projets que notre organisation défend depuis sa création.

En effet, l'évolution indiciaire, le passage automatique de Lieutenant à Capitaine, la création d'un 6ème échelon de Commandant et la création d'un nouveau grade (GRAF), constituent même les principales raisons qui ont présidées à la naissance de l'UNSA Officiers.

C'est ainsi que les représentants de l'UNSA Officiers n'ont cessé, depuis plus d'un an, d'exposer auprès de vos services, les arguments en faveur de ce projet.

S'inscrivant comme une véritable alternative à un projet soutenu depuis de trop nombreuses années par les deux syndicats historiques d'Officiers et dont la finalité était de faire croire que l'on pourrait fusionner les corps d'Officiers et de Commissaires, celui-ci permet enfin une évolution indiciaire digne des cadres A de la Fonction Publique. C'est pourquoi notre fédération a signé le protocole qui le consacre.

Toutefois, vous avez fait le choix de négocier les "détails" de ce protocole uniquement avec les deux syndicats d'Officiers actuellement titulaires de sièges en Commission Administrative Paritaire, et ceci alors même que des Officiers nous rejoignent en masse et que le principe de représentativité s'inscrit désormais dans le cadre du Comité Technique Ministériel.

Par conséquent, je vous demande de bien vouloir nous accorder une audience afin que nous puissions vous faire part des attentes de nos collègues sur des points qui peuvent vous sembler insignifiants et qui pourtant revêtent une importance capitale pour eux et sur lesquels les syndicats historiques sont étonnamment muets.

Il s'agit notamment de la traduction concrète du nouveau grade (GRAF) quant à son marquage et son appellation.

Dans l'attente d'une prochaine audience, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes respectueuses salutations.

Le Secrétaire Général

Philippe LOPEZ

Monsieur le Ministre de l'Intérieur
Ministère de l'Intérieur
Place Beauvau
75800 PARIS CEDEX 08